

# PROCES VERBAL

## CONSEIL D'ECOLE n°1

### 19 octobre 2017

#### Présents :

Municipalités et SRPI : Mmes HOMMET (présidente du SRPI), LESEURE (vice-présidente du SRPI pour Dun le Poëlier), RAIMBOURG (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), Mme BERNADAC et M HEREL (délégués SRPI pour la commune d'Anjouin), Mme JOURDANT (déléguée SRPI pour la commune de Dun le Poëlier)

Délégués des parents d'élèves: Mmes GAUDECHOUX, MAUDUIT, CEDIE, CESBRON, LAURENT et PLAT et MM DELFOSSE et CAMAIL

Enseignants du RPI : Mmes JOULIN, ETIENNE et M GARÇON

Absents et excusés : M TEYSSANDIER (IEN), MM les maires de Bagneux et Sembleçay, Mmes RIOLLET (maire de Saint Christophe en Bazelle) et ROGER (maire d'Orville), Mme BRISSEMORET (DDEN), Mmes BOULOGNE et VAN HASSELAAR (déléguées SRPI pour Saint Christophe en Bazelle), Mme MARCHET et M TALOT (enseignants)

#### Absents non excusés :

Le conseil d'école commence par un tour de table.

#### **1 – RESULTATS DES ELECTIONS DES DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES**

M GARÇON indique que les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre dernier. Les taux de participation sont les suivants :

Ecole de Dun le Poëlier  
**48,28 %**

Ecole de Saint Christophe en Bazelle  
**62,30 %**

Ecole d'Anjouin  
**64,10 %**

Les parents élus sont :                    pour l'école de Dun le Poëlier

Titulaire : M DELFOSSE Romain

Suppléants : Mmes GAUDECHOUX Emilie et MAUDUIT Aurore

pour l'école de Saint Christophe en Bazelle

Titulaires : Mmes MAUDUIT Aurore et CEDIE Chrystel

Suppléants : Mme CESBRON Isabelle et M CAMAIL Patrick

pour l'école d'Anjouin

Titulaire : Mme LAURENT Stéphanie

Suppléant : Mmes CEDIE Chrystel et PLAT Ysabel

M GARÇON demande ensuite si les différentes personnes présentes souhaitent ne faire qu'un seul et unique conseil d'école pour les 3 écoles du RPI de Bazelle. Le vote « pour » est unanime.

#### **2 – APPROBATION DU CONSEIL D'ECOLE PRECEDENT**

Validation du procès verbal du précédent conseil d'école qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> juin 2017.

### 3 – RENTREE SCOLAIRE (EFFECTIFS, ORGANISATION PEDAGOGIQUE, APC ET APS, PROJET D'ECOLE)

#### Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 19 octobre 2017)	
<b>Dun le Poëlier</b>	TPS	1	<b>soit 17 élèves</b>
	PS	7	
	MS	5	
	GS	4	
<b>Saint Christophe en Bazelle</b>	GS	11	<b>20 élèves (GS – CP) + 21 élèves (CE1 – CE2)  soit 41 élèves</b>
	CP	9	
	CE1	13	
	CE2	8	
<b>Anjouin</b>	CM1	9	<b>soit 22 élèves</b>
	CM2	13	
<b>TOTAL</b>		<b>80</b>	

#### Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018 - 2019 :

Communes	Enfants nés en 2015 et pas encore scolarisés	Enfants nés en 2016	Enfants nés en 2017
<b>ANJOUIN</b>		2 (DEDION Gabriel - MORISSON Malou)	
<b>BAGNEUX</b>	Néant	néant	néant
<b>SEMBLEÇAY</b>	Néant	néant	néant
<b>SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE</b>	1 (Mahel CEDIE)	1 enfant dans la famille MARY - - GABRIE	1 (RODRIGUES – BAZILLE)
<b>DUN LE POËLIER</b>	1 (Mathéïs BLANCHARD-THOLLY)	2 (Donovan TAMISIER – Adriel FOY)	
<b>ORVILLE</b>	1 (Maxime DODY)		

Compte tenu du futur départ de 13 élèves de CM2 en 6<sup>ème</sup> a priori et du très petit nombre d'élèves pouvant intégrer l'école maternelle, la situation du RPI est très préoccupante pour la rentrée prochaine.

Une fermeture de classe est prévue pour la rentrée prochaine. Les communes ont déjà été informées de cette situation par les services de la DSDEN de l'Indre. La question de savoir où cette fermeture aura lieu devra être évoquée. M HEREL indique qu'aucune des 3 communes du RPI ne souhaite fermer son école. Ce maintien des 3 sites posera des difficultés financières selon Mme LESEURE.

Un aparté concernant l'arrêt maladie de M TALOT (seul enseignant à Anjouin) implique quelques explications concernant la réalité de sa classe et les difficultés et solutions pouvant être apportées. M GARÇON explique que M TALOT ne s'est pas arrêté sans de bonnes raisons. Sa grande implication et sa forte motivation ont été mises à mal par une situation de harcèlement dans l'école d'Anjouin et par une ambiance de classe plus que difficile ne permettant pas de travailler correctement. M TALOT a bien l'intention de reprendre sa classe à l'issue des vacances de la Toussaint. Mme HOMMET intervient en précisant qu'elle a trouvé un groupe de garçons faisant preuve d'une certaine solidarité (dans les moments liés aux APS) mais qu'un groupe de 4 filles perturbe énormément les relations entre les élèves.

Outre les soucis liés au remplacement de M TALOT (avancement dans les programmes scolaires, notamment), Mme CESBRON demande si la séparation des élèves perturbateurs est envisageable (scolarisation dans une autre école du RPI pendant une semaine, par exemple). M CAMAIL intervient pour demander si la présence ponctuelle d'un parent dans la classe pourrait améliorer la situation et permettre de travailler dans une ambiance plus sereine.

Mme CEDIE indique qu'il existe un dispositif d'aide (Les ambassadeurs du harcèlement, semble-t-il). Cette aide extérieure pourrait éventuellement améliorer la situation.

Il est précisé que M TALOT a reçu une aide du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) par rapport à la situation de harcèlement. En effet, Mme LEPRON, psychologue, et Mme BOUQUIN, enseignante spécialisée, sont intervenues le mardi 3 octobre dans la classe. Des groupes de parole ont été mis en place et des lettres d'excuses ont été demandées aux élèves auteurs de brimades. Par ailleurs, Monsieur TALOT a reçu les parents d'élèves concernés (auteurs et victime) avec Madame LEPRON. Enfin, les conseillers pédagogiques sont allés voir Monsieur TALOT.

## **Les APS et APC**

### **Les APS (Activités Péri Scolaires)**

Ces temps de 15h00 à 16h30 les lundi et jeudi sont gérés par le SRPI et les communes.

La parole est donnée à Mme HOMMET qui indique que les conditions météorologiques favorables depuis la rentrée ont permis aux élèves de profiter d'activités extérieures. Elle précise que les moyens financiers limités nécessitent de recourir à des intervenants gratuits au maximum. Par rapport à la situation difficile à l'école d'Anjouin, une intervention du planning familial sur les sentiments et les relations familiales a eu lieu avec les élèves de CM1 et CM2.

Mme CEDIE demande si les sanctions à l'encontre des élèves perturbateurs ont été réalisées l'an passé. Mme HOMMET lui répond que 4 élèves ont été mis à l'écart des APS l'an passé.

Dans le cadre des APS, un projet plastique avec une exposition des œuvres a été mis en place. Cette idée amenée par M CAMAIL consistait à participer à une exposition artistique à Vierzon (en lien avec l'association La Palette du Monde). Aussi, Mme HOMMET a proposé aux familles concernées de se rendre à l'exposition le lundi 23 octobre dans le cadre d'une journée familiale sur le principe d'un adulte accompagnateur pour un élève participant. La moitié des élèves de l'école d'Anjouin doit participer à cette sortie.

Enfin, une visite de la caserne des pompiers de Chabris devrait avoir lieu pour les élèves de maternelle et de CP dans les mois à venir.

### **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

M GARÇON informe les personnes présentes de l'organisation des APC : 24 lundis répartis sur l'année scolaire de 15h00 à 16h30.

Pour l'école de Dun le Poëlier, 3 élèves sont pris en charge depuis la rentrée de septembre (les mêmes que l'an passé) dans les domaines du langage (lexique, syntaxe), de la catégorisation, de la topologie et de la pensée logique.

Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle, les enseignantes ont fait passer des évaluations aux élèves de Grande Section sur le langage et la structuration de la pensée logique. A l'issue des vacances de la Toussaint, quelques élèves de CP devraient être pris en charge en lecture et en mathématiques et certains élèves de CE1 devraient bénéficier d'une aide en lecture tandis qu'une aide en mathématiques devrait être proposée à quelques élèves de CE2.

A l'école d'Anjouin : 5 CM1 et 4 CM2 ont été aidés en mathématiques (opérations, calcul, chiffres et nombres et décomposition).

## **Le projet d'école**

Le projet d'école, qui a débuté à la rentrée dernière, concernera les élèves du RPI jusqu'à la rentrée 2018 – 2019 incluse. Il se base sur 2 axes prioritaires :

**la culture au service des apprentissages** : axe décliné en 3 objectifs :

- permettre aux élèves de se construire une culture scientifique
- permettre aux élèves de se construire une culture humaniste
- ouvrir les élèves à la pluralité des cultures dans le monde en utilisant les outils numériques

**devenir un citoyen** : axe décliné en 3 objectifs :

- développer une conscience citoyenne, sociale et écologique
- comprendre les raisons de l'obéissance aux règles
- faire prendre conscience aux élèves des enjeux de l'utilisation des outils informatiques

M GARÇON indique que les actions mises en place depuis l'an passé sont reconduites pour cette année.

## **4 – LES MOYENS**

### **Demandes du conseil d'école n°3 du 1<sup>er</sup> juin 2017**

#### **Ecole de Dun le Poëlier**

##### **Avait été demandé:**

- l'installation d'un buzzer supplémentaire (alarme) dans le hall d'accueil de l'école et le goudronnage de la cour de récréation : les travaux prévus cet été n'ont pas eu lieu. Le dossier « buzzer » géré par la CCPB devrait avancer de façon imminente selon Mme HOMMET qui indique que pour les travaux d'accessibilité qui sont liés au goudronnage de la cour de récréation, un avis de non-conformité a été donné par rapport au projet.
- les chauves-souris : le dossier n'a pas avancé. C'est même pire, souligne M GARÇON. Mme JOURDANT intervient en précisant que M FAUCHER a contacté l'association Indre Nature et qu'un courrier est arrivé en mairie.
- la ligne téléphonique : pas de soucis depuis le changement de box. L'achat d'un téléphone supplémentaire pour remettre en service le 09 est-il prévu ? Les interventions concernant la ligne téléphonique (remplacement du câble téléphonique qui relie l'école (boîtier dans la classe) au réseau (boîtier dans le faux plafond et qui va dehors)) sont-elles prévues ? Ce dossier dépend de la CCPB. Mme HOMMET va la recontacter.
- le remplacement du paillason de l'entrée de l'accueil – le paillason est à l'école mais il faudrait le recouper aux bonnes dimensions
- le remplacement de morceaux de la ceinture en bois délimitant la structure de jeux de la cour de récréation – toujours en attente. Mme LESEURE suppose que ce point est lié aux travaux d'accessibilité.
- une vis pour bloquer la grille à côté de la cage à vélos - fait
- des déjections félines ou canines sont toujours présentes dans la cour de récréation (comme tous les ans à cette période de l'année).

##### **L'école souhaiterait:**

- la mise en place de rideaux dans la cuisine (au niveau de la double porte) dans le cadre du PPMS – intrusion  
Mme CESBRON indique qu'un film anti-regard pourrait être posé sur les vitres.

#### **Ecole de Saint Christophe en Bazelle**

##### **A été fait :**

deux panneaux d'affichage ont été fixés dans le grand couloir pour ne pas abîmer les murs  
un système de fermeture pour fermer à clé la classe de Mme JOULIN  
l'ordinateur de direction a été changé  
la photocopieuse, irréparable, a été remplacée

##### **Avait été demandé et dossier toujours en cours :**

Des rideaux occultant dans le grand couloir (chaleur avec les grandes baies vitrées). Mme HOMMET indique que la CCPB est informée et que le dossier devrait évoluer.

La création d'une seconde zone jardin pour la classe de Mme MARCHET. L'agrandissement de la zone actuelle est préféré à la création d'une seconde zone.

4 m<sup>3</sup> de graviers pour mettre devant le petit trottoir de la cour de récréation. Ces travaux sont prévus et devraient être réalisés au printemps par les employés communaux en complément d'aménagements supplémentaires (installation de panneaux en bois pour obtenir une meilleure séparation avec le voisin.

Le joint du bas de la porte de sortie vers la cour de récréation du nouveau bâtiment s'est enlevé.

Il manque un boîtier sur un groom de la porte de la salle d'activité.

Mme HOMMET indique que ces deux points font partie de la suite des travaux.

La vérification de la structure de jeu extérieur durant les grandes vacances. Le filet a été démonté et le reste va se faire, selon Mme HOMMET.

La vitre de la porte du bureau s'est cassée, probablement suite à un accident de tonte et la projection d'une pierre. La CCPB est concernée par ce point.

### **L'école souhaiterait:**

un détecteur de fumée placée de façon centrale par rapport aux classes. Mme HOMMET et M CAMAIL expliquent qu'aucune obligation d'installation n'est requise puisque personne ne dort dans les locaux.

le stockage hivernal des trottinettes et des petits vélos dans un bâtiment communal si possible ainsi qu'une révision des roulements avant de certaines trottinettes

le remplacement d'un des néons de la classe de Mme JOULIN ainsi que d'une lampe du préau

la plantation d'un arbre supplémentaire dans la cour de récréation. Mme HOMMET précise que des petits arbustes fournis par la CCPB devraient être plantés prochainement.

Mme JOULIN indique que l'éclairage des WC pose souci. En effet, le détecteur mis en place fonctionne de façon bizarre et aléatoire. Mme HOMMET précise que l'électricien est déjà intervenu pour améliorer le système.

### **Ecole d'Anjouin**

Compte tenu de l'absence de M TALOT, les points liés à l'école d'Anjouin ne sont pas abordés. Mme HOMMET indique néanmoins que l'ordinateur lié à la direction a été changé.

Les enseignants indiquent que les ordinateurs portables de la caisse ENR ne fonctionnent quasiment plus sans être constamment branchés sur secteur. Un investissement dans du matériel plus actuel semble à envisager. M CAMAIL précise que la version XP installée sur les ordinateurs portables ne bénéficie plus de mises à jour pour la protection et que les risques liés à d'éventuels virus sont donc plus importants.

## **5 – LA SECURITE**

### **Les exercices de sécurité**

Dun le Poëlier: exercice d'évacuation le 28 septembre dernier

Saint Christophe en Bazelle : le 22 septembre dernier

Un exercice lié au Plan Particulier de Mise en Sécurité a eu lieu dans les 3 écoles du RPI le 11 octobre au matin. Cet exercice concernait un exercice attentat-intrusion avec confinement des élèves dans les trois écoles. Le bilan est positif.

A ce propos, le gendarme BROUARD de Chabris est venu à l'école de Dun le Poëlier début octobre à la demande de M GARÇON par rapport à un questionnement lié à la cantine dans l'éventualité d'une intrusion à un moment où les élèves sont dans la cantine. Aucune sortie n'est possible sans être à découvert pour les élèves. M BROUARD, après analyse de la configuration des lieux, a indiqué que seul un confinement était faisable. Aussi, pouvoir occulter les vitres de la double porte de la cuisine avec des rideaux semble nécessaire, selon lui. D'où la demande de M GARÇON ci-avant.

### **Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dans les écoles**

M GARÇON indique que les DUERP ont été remis à jours et que le risque lié à l'absence de système d'alarme opérationnel ainsi que les risques d'entorse liés à la marche glissante à l'entrée de sa classe et aux pavés glissants à l'entrée dans la cour y sont toujours notés. De plus, il a ajouté un nouveau point concernant les risques sanitaires liés à la présence des chauves – souris et à leurs déjections et urine. En effet, une odeur très forte avait été notée par Mme PINARD cet été au moment où elle était venue nettoyer l'école et malgré la ventilation et l'aération des locaux, une odeur résiduelle persiste. De plus, la présence de crottes sous le préau et de tâches d'urine au niveau du faux plafond du hall d'accueil de l'école ont amené M GARÇON à rédiger un courrier à M FAUCHER pour l'informer de l'ajout des risques sanitaires liés à cette situation. M FAUCHER a demandé aux employés communaux de nettoyer le préau (murs, sol et mobilier) et a adressé un courrier aux personnes compétentes par rapport à la protection des chauves – souris (voir précédemment).

## **Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)**

Ajout de la situation liée aux chauves – souris (voir ci-dessus) pour l'école de Dun le Poëlier.

### **Les protocoles de sécurité**

Les enseignants présentent les protocoles de sécurité avant signature par les différents acteurs concernés.

Dernier point concernant la sécurité : la dangerosité d'un conducteur déposant des enfants à Dun le Poëlier et à Anjouin a été notée par différentes personnes (aucun arrêt au stop, conduite dangereuse...).

## **6 – BUDGET ET COMMANDES**

Les dernières commandes sont parties tout début octobre et ont été communiquées au SRPI.

## **7 – BILAN DES COOPERATIVES SCOLAIRES**

Pour l'année scolaire passée, la coopérative de l'école de Dun le Poëlier est en léger déficit (-121,26 € avec des dépenses de 1 360,30 € pour des recettes de 1 239,04 €).

M GARÇON remercie la commune de Dun le Poëlier pour la subvention de 200 €.

La coopérative de l'école de Saint Christophe en Bazelle : léger déficit de 872 € par rapport à l'an dernier dû au financement de la classe de mer (plus de 9 000€). Ce déficit est assez léger grâce aux nombreuses subventions. Merci donc aux mairies, au RPI, à la Récré et autres associations...

## **8 – LA VIE DE L'ECOLE**

### **Activités pédagogiques des écoles et du RPI**

#### **Le RPI**

Le thème de l'année : les contes traditionnels

Participation au prix Escapages pour les écoles de Dun le Poëlier et Saint Christophe en Bazelle.

La piscine : les séances ont commencé depuis le 18 septembre. Le nombre de bénévoles est encore en baisse.

#### **Ecole de Dun le Poëlier**

Bibliothèque toutes les 3 à 4 semaines environ selon les périodes de vacances. Première séance le 18 septembre dernier.

Une visite à la ferme de M MARSAULT a eu lieu hier. Elle sera suivie par un deuxième temps le mercredi 8 novembre prochain.

#### **Ecole de Saint Christophe en Bazelle**

Reprise de la piscine : 6 séances pour les CE1 et CE2 puis 6 séances pour les GS et CP

Nettoyage du jardin avant l'hiver et plantation de quelques arbustes fruitiers en prévision. Des fraisiers et framboisiers sont proposés ainsi que des pieds de ciboulette et de romarin qui agrémenteront le jardin.

#### **Ecole d'Anjouin**

Bibliothèque : le vendredi après-midi, une semaine sur deux.

## **9 – FETE DU RPI**

La date du vendredi 29 juin prochain est retenue par la Récré du RPI. L'école de Saint Christophe en Bazelle est le lieu retenu par l'association des parents d'élèves. Une kermesse est prévue.

## **10 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Les dates des prochains conseils d'école : jeudi 22 mars 2018 (Saint Christophe en Bazelle) et jeudi 7 juin 2018 (Anjouin).

Les dates des arbres de Noël :

le vendredi 8 décembre à 18h30 à Saint Christophe en Bazelle

le vendredi 15 décembre à 18h30 à Dun le Poëlier

le dimanche 17 décembre à 15h à Anjouin

Mme MAUDUIT demande la parole car certains parents d'élèves se sont plaints par rapport au ramassage scolaire : non respect des horaires, pas de passage parfois, un car uniquement alors que deux circuits sont prévus...

Mme HOMMET a déjà informé les services du conseil général (en charge du ramassage scolaire) par rapport à ces situations (sans compter les absences de chauffeurs sans que le SRPI soit averti) par mail début octobre. Un recadrage auprès du transporteur devait être effectué. Elle a réalisé une chronologie des incidents et pense demander la tenue d'une réunion avec les différentes parties au responsable régional. Une demande de changement de prestataire est éventuellement à envisager.

Fin du conseil d'école à 20h03.